



Formation de moniteurs J+S Canoë-kayak – Conditions d'admission

Qui veut diriger un groupe et lui dispenser un enseignement sur l'eau en toute sécurité doit avoir suffisamment de marge de sécurité et d'expérience. C'est pourquoi, pour accéder aux différents niveaux de formation, il convient de remplir les conditions d'admission correspondantes.

	Cours de moniteurs	Module Randonnée	Module Eau vive
Technique			
Conduite	Effectuer un parcours de figures avec kayak de slalom (cf. détails page 2): Hommes < 40 ans: 77 s Dames < 40 ans: 85 s Hommes > 40 ans: 85 s Dames > 40 ans: 90 s	Hommes < 40 ans: 71 s Dames < 40 ans: 79 s Hommes > 40 ans: 79 s Dames > 40 ans: 84 s	Hommes < 40 ans: 65 s Dames < 40 ans: 73 s Hommes > 40 ans: 73 s Dames > 40 ans: 78 s
Propulsion	1000 m Wavehopper ¹	1000 m bateau de descente ¹	1000 m bateau de course en ligne ¹ Wavehopper EV classe II
Esquimautage	Réaliser rapidement 3 esquimautages consécutifs avec pagaie en eau calme ;	plus un esquimautage en toute sécurité dans le courant	plus un esquimautage en toute sécurité en eau vive et un esquimautage avec pagaie à gauche et à droite plus variante ²
Expérience			
Plans d'eau	Avoir navigué sur 3 différents plans d'eau au cours des 2 dernières années, soit: - une sortie au moins organisée de manière autonome (planification, organisation et direction) - deux sorties au moins en rivière naturelle (et non artificielle) - deux sorties sur la même rivière mais dans des conditions totalement différentes (p. ex. niveau d'eau) - une sortie en EV classe II minimum		
		- deux sorties en EV classe III minimum	- deux sorties en EV classe IV minimum
Direction/Enseignement	Avoir fait ses premières expériences comme assistant durant un entraînement/un camp/un cours		en EV -> classe II maximum
			en EV > classe II
Compétition	Avoir participé au moins à 2 compétitions de canoë-kayak		en EV > classe II
Divers			
RCP	Brevet RCP ou BLS-AED (p. ex. de la SSS ou de l'ASS)		

Les conditions d'admission doivent être dûment remplies et la feuille d'admission renvoyée, attestée par un instructeur ou un expert J+S Canoë-kayak, 10 jours avant le début du cours de moniteurs. L'admission aux modules « Randonnée » et « Eau vive » dépend en plus de la note de recommandation obtenue au cours de moniteurs.

Recommandation du cours moniteurs	Note 3	Note 4
-----------------------------------	--------	--------

Après avoir réussi le cours de moniteurs J+S ou les modules de formation continue « Randonnée » ou « Eau vive », les moniteurs J+S peuvent obtenir des habilitations complémentaires pour enseigner à des groupes :

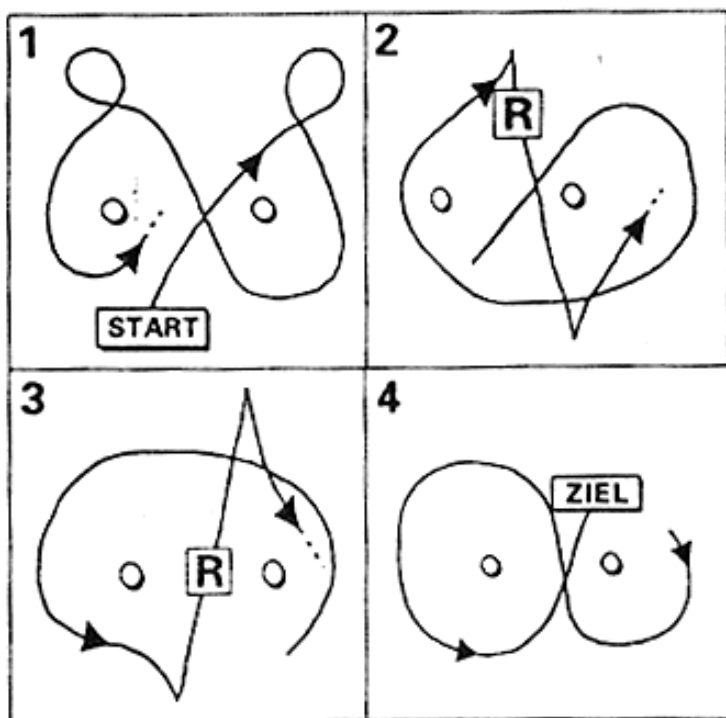
Engagement			
Niveau de moniteur	Moniteur J+S	avec complément « Randonnée »	avec complément « Eau vive »
Habilitation	Lac	EV -> classe II	EV > classe II

¹ Pagayage décontracté sans mouvements d'appui en eau calme

² P. ex. esquimautage avec les mains ou en se tournant vers l'arrière ou esquimautage «freestyle», etc.

Parcours de figures

Tâche: Enchaîner les différents parcours (figures 1-4) dans un temps limité



Plan d'eau

Eau dormante

Distance entre les portes (fiches suspendues)

2,5 m ; extrémité des fiches dans l'eau (2 cm)

Chronométrage

Au départ et à l'arrivée, lorsque le corps du pagayeur passe la ligne *ad hoc*.

Bateau

Kayak de slalom : au minimum 3,5 m

Evaluation

- Durée du parcours (en s) + pénalité (en s) = temps total
- Pénalité: une fiche touchée = 5 secondes en plus